

	hors TVA	TVA 6% comprise
TARIF SOCIAL MONOHORAIRE		
Composante énergie (€cent/kWh)	19,738	20,923
Composante distribution (€cent/kWh)	6,279	6,656
Composante transport (€cent/kWh)	0,943	1,000
Total (€cent/kWh)**	26,960	28,579

	hors TVA	TVA 6% comprise
TARIF SOCIAL BIHORAIRE		
Jour		
Composante énergie (€cent/kWh)	20,622	21,859
Composante distribution (€cent/kWh)	6,279	6,656
Composante transport (€cent/kWh)	0,943	1,000
Total (€cent/kWh)**	27,844	29,515
Nuit		
Composante énergie (€cent/kWh)	16,826	17,836
Composante distribution (€cent/kWh)	4,744	5,029
Composante transport (€cent/kWh)	0,943	1,000
Total (€cent/kWh)**	22,513	23,865

	hors TVA	TVA 6% comprise
TARIF SOCIAL EXCLUSIF DE NUIT		
Composante énergie (€cent/kWh)	11,858	12,570
Composante distribution (€cent/kWh)	3,610	3,827
Composante transport (€cent/kWh)	0,943	1,000
Total (€cent/kWh)**	16,411	17,397

* Du 1er mars 2022 au 31 mars 2023 inclus, la TVA sur l'électricité est réduite de 21% à 6%.

Par conséquent, les tarifs sociaux électricité au 1er trimestre 2023 sont soumis à un taux de TVA de 6%.

** Dans ce tableau, les tarifs sociaux sont exprimés en €cent/kWh, c'est-à-dire en centimes d'euros par kWh.

Pour les convertir en euros par kWh, il convient de les diviser par 100.

Pour les convertir en euros par MWh, il convient de les multiplier par 10.

NB: Ces tarifs ne comprennent pas les éléments suivants : cotisation énergie, accise spéciale, redevance de raccordement (Wallonie) et cotisation fonds énergie (Flandre).

Les clients protégés sont exonérés de la cotisation énergie, de l'accise spéciale et de la cotisation fonds énergie (Flandre).

Les tarifs de réseaux de transport et de distribution sont inclus.

Les données par composante sont uniquement communiquées à titre d'information.

Il est recommandé de reprendre seulement le tarif total sur la facture du client.